

Paris, le 08 juillet 2009

SECRETARIAT D'ETAT A LA DEFENSE
ET AUX ANCIENS COMBATANTS
37, rue de Bellechasse
75007 PARIS

A l'attention de Monsieur Hubert FALCO

GG/MWM

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous solliciter au sujet de la programmation du remplacement des plaques d'inscription sur les stèles du carré militaire au cimetière des Sablières sur la commune de Niort dont je suis Maire.

Ces travaux aboutissent, à l'émoi général des associations du type « souvenir français » et des familles, à une perte d'information historique qui va à rebours du devoir de mémoire sur lequel le Président SARKOZY a pourtant très largement insisté depuis le premier jour de son élection ne passant par la cérémonie en hommage au dernier poilu de la Grande guerre ou la célébration du soixantième anniversaire du débarquement allié...

En effet il est des plus dommageables qu'à l'occasion de la réfection des sépultures de guerre on substitue à des informations précises sur les conditions du décès des mentions des plus édulcorées et neutres.

Ainsi je vous livre un exemple qui a suscité l'indignation des familles mais qui peut hélas être généralisé à l'ensemble des plaques commémoratives :

En lieu et place du texte : « BARREAU Ezilda Louise

Née le 14-04-1893 à Azay-le -Brûlé

Massacrée par les allemands le 01.06.1944

A la prison de la Pierre Levée à POITIERS (Vienne) »

on trouve aujourd'hui : « barreau Zilda

01.06.1944 »

hormis la faute au prénom qui sera corrigée, vous avouerez que c'est un peu court, que c'est un peu fort !!!

J'aimerais, Monsieur le Ministre, que vous puissiez tenter de me justifier cette perte historique et ce masque sur une vérité dramatique mais qui fait encore la fierté des familles, au profit et à la faveur d'un soit disant souci d'uniformité qui trouverait apparemment son fondement dans une norme nationale...

Convaincue que vous aurez à coeur d'accorder tout votre intérêt à ma requête et de me faire une réponse précise sur vos intentions face à cette l'entreprise ainsi engagée, afin que je puisse m'en faire l'écho aux familles et associations concernées, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération.

Geneviève GAILLARD